

CONTRIBUTION DES FAMILLES COLLEGE Classes de 6°

Année scolaire 2024 – 2025 (de sept./24 à juil./25)

Contribution mensuelle de base sur 10 mois	Contribution mensuelle + demi-pension 3 repas	Contribution mensuelle + demi-pension 4 repas	Contribution mensuelle + demi-pension 5 repas	Contribution mensuelle + Internat
65,00 € * (assurance scolaire incluse)	133,00 € * (assurance scolaire incluse)	152,00 € (assurance scolaire incluse)	173,00 € (assurance scolaire incluse)	393,00 € (assurance scolaire incluse)

PRIX DU REPAS (pour un externe) : 6,60 €

(Repas préparé par la famille) P.A.I : 2.10 €

ETUDE AVEC GOUTER (de 17 h à 18 h ou 19 h) : 20,00 €/mois
Gratuité pour tous les internes.

LOCATION CASIER : 3 €/mois
Gratuité pour tous les internes.

ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l' APEL⁽¹⁾ , une par élève pour la DDEC⁽²⁾, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle.(environ 9,00 € mensuel)

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre. *Cotisation facultative.*

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. *Cotisation obligatoire pour accès gratuit aux services diocésains : Psychologue scolaire, orientation scolaire, animation institutionnelle.,*

Réduction accordée sur la contribution familiale (pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2^e enfant
 - 50 % pour le 3^e enfant
 - Gratuit pour le 4^e enfant
- } Sur le plus jeune